LES OPTIONS D'ARBITRAGES AUTOMATIQUES : DES SERVICES D'AIDE À LA GESTION DE VOTRE CONTRAT

Pas toujours facile de réaliser, au bon moment, des arbitrages soi-même ! La solution ? Opter pour une option d'arbitrages automatiques afin de piloter la répartition de vos investissements pour chercher à profiter au maximum des évolutions des marchés financiers(1) en contrepartie d'une prise de risque en capital. Ces options vous permettent de sécuriser ou diversifier vos plus-values et/ou votre capital, constitué sur votre contrat d'assurance vie !
L'ensemble des arbitrages réalisés dans le cadre de ces options sont réalisés gratuitement. Ces options sont exclusives les unes des autres et accessibles sans frais.

Investir sur un contrat d'assurance vie vous expose à un risque de perte en capital, ce risque est supporté par vous seul. Cette exposition varie en fonction des supports sélectionnés. Parlez-en à votre conseiller.

Maîtrisez votre exposition au risque… ou diversifiez progressivement vos investissements !

Pour vous accompagner, vous avez le choix entre **5 options d'arbitrages automatiques** qui peuvent être intégrées au sein des contrats d'assurance vie. Votre conseiller est à votre disposition pour vous aider à sélectionner l'option adéquate, en fonction de votre profil investisseur. Ces options sont exclusives les unes des autres et sans frais supplémentaires.

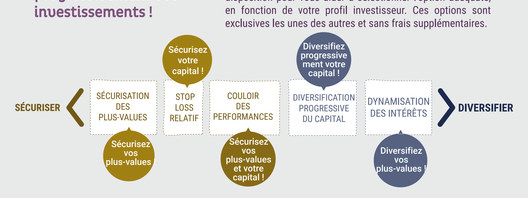

SÉCURISATION DES PLUS-VALUES

Pour protéger automatiquement vers le fonds en euros de votre contrat les plus-values réalisées sur les supports en unités de compte(1) de votre choix, à compter d'un seuil de déclenchement que vous fixez.

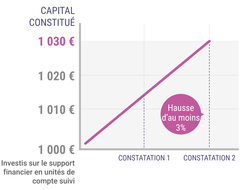

EXEMPLE DONNÉ À TITRE INDICATIF, AVEC UN SEUIL DE 3 %

Les plus-values latentes constatées sur le support en unités de compte(1) sont arbitrées vers le fonds en euros dès lors qu'elles atteignent le seuil de 3 % par support suivi, selon la périodicité de votre choix.

STOP LOSS RELATIF (OU LIMITATION DES MOINS-VALUES RELATIVES)

Pour protéger automatiquement(2) le capital valorisé sur les supports en unités de compte* vers le fonds en euros, dès lors qu'une moins-value latente relative est constatée par rapport à la valeur la plus haute enregistrée sur ces mêmes supports, à compter d'un seuil de déclenchement que vous fixé, pour chacun des supports sélectionnés.

EXEMPLE DONNÉ À TITRE INDICATIF, AVEC UN SEUIL DE 6 %

À la 3e date de constatation, une moins-value latente relative de 80 € est constatée, soit une baisse supérieure à 6 % par rapport à la valeur la plus haute atteinte enregistrée de 1 000 €.
La totalité du capital constitué sur le support en unités de compte(1), soit 920 €, est alors arbitrée automatiquement vers le fonds en euros du contrat.

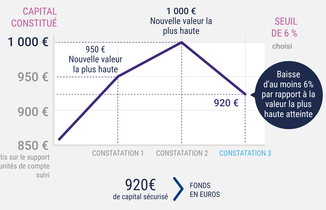

COULOIR DES PERFORMANCES

Pour protéger automatiquement(2) vers le fonds en euros :
• les plus-values latentes constatées sur les supports en unités de compte*, dès lors qu'elles atteignent au moins le seuil de déclenchement à la hausse que vous fixez, pour chacun des supports sélectionnés ;
• la totalité du capital valorisé sur les supports suivis dès lors que des moins-values latentes absolues sont constatées et atteignent au moins le seuil de déclenchement à la baisse que vous fixez, pour chacun des supports sélectionnés.

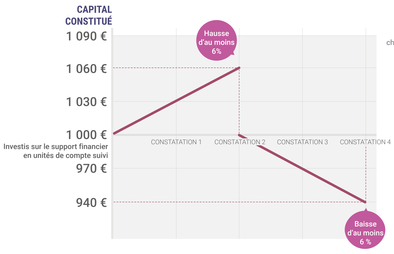

EXEMPLE DONNÉ À TITRE INDICATIF, AVEC UN SEUIL DE 6 %

À la 2e **date de constatation**, les plus-values latentes constatées sur le support en unités de compte* s'élèvent à **60 €, soit une hausse d'au moins 6 %**. Ces plus-values sont alors arbitrées automatiquement vers le fonds en euros du contrat et le capital investi revient à son niveau initial de 1000 €. **À la 4e date de constatation, les pertes constatées représentent 60 €, (baisse d'au moins 6 % par rapport au niveau initial).**
La totalité du capital constitué sur le support en unités de compte(1), soit 940 €, est arbitrée automatiquement vers le fonds en euros du contrat.
L'option prend fin pour ce support en unités de compte(1).

60€ de plus-values sécurisées › FONDS EN EUROS ‹ 940€ de capital sécurisé

DIVERSIFICATION PROGRESSIVE DU CAPITAL

Pour diversifier progressivement sur une période allant jusqu'à 36 mois, sur une période allant jusqu'à 36 mois, un investissement initialement réalisé sur le fonds en euros de votre contrat en effectuant des arbitrages vers les supports en unités de compte(1) de votre choix en contrepartie d'une prise de risque en capital.

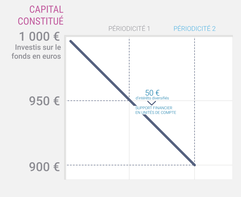

EXEMPLE DONNÉ À TITRE INDICATIF,
Vous déterminez la fréquence de diversification et le montant total à arbitrer. Le capital initialement investi sur le fonds en euros est progressivement diversifié. L'option prend fin lorsque le montant total à arbitrer a été atteint.

DYNAMISATION DES INTÉRÊTS

Pour diversifier automatiquement les intérêts générés par le fonds en euros de votre contrat, sur les supports en unités de compte(1) de votre choix

EXEMPLE DONNÉ À TITRE INDICATIF, AVEC UN SEUIL DE 3 %

À chaque date de constatation, si le seuil de 3 % d'intérêts est atteint sur le contrat, la totalité des intérêts du contrat est diversifiée sur les supports en unités de compte(1) choisis.

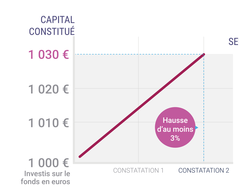

Communication à caractère publicitaire.

(1) La valeur des supports en unités de compte peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions des marchés financiers. Le risque de perte financière est supporté par l'adhérent seul.
(2) La protection sur les sommes investies s'entend minorée des frais de gestion sur encours du fonds en euros.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 197 856 880 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris N° 493 455 042.
VEGA Investment Solutions - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 352 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris

Document mis à jour en janvier 2025

BPCE

VEGA Investment Solutions